



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction du pilotage et de la stratégie
Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle
Secteur concours et formation préparation concours

**ANNEXE N° 5 : DEMANDE D'ORGANISATION D'ÉPREUVE ORALE D'UN CONCOURS
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE EN VISIOCONFÉRENCE**

UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS RESIDANT
DANS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER, LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS D'OUTRE-MER
ET À L'ÉTRANGER

Formulaire à téléverser dans Cyclades, **au plus tard à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture du concours.**

IDENTIFICATION	COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES
<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	Téléphone fixe :
Nom de naissance :	Téléphone mobile :
Nom d'usage :	Adresse électronique :
Prénom(s) :	
Inscrit(e) au concours de :	
Spécialité (le cas échéant) :	
ADRESSE	
Résidence, bâtiment :	
N°: Rue :	
Code postal (avec arrondissement si nécessaire) :	
Commune de résidence :	
Pays :	

Je souhaite passer les épreuves orales en visioconférence.

À

, le

Signature :

La visioconférence est organisée par le BRECOMEP comme mentionné à l'article 8.2.4 de la brochure d'informations du concours. La brochure est accessible depuis le lien suivant :

<https://www.culture.gouv.fr/nous-connaître/emploi-et-formation/concours-et-examens-professionnels>

Puis sélectionnez la filière et le corps correspondant au concours.

Ce document est également disponible dans l'espace candidat sur l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

Le candidat doit faire parvenir ce document selon les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture du concours et la brochure d'informations.